

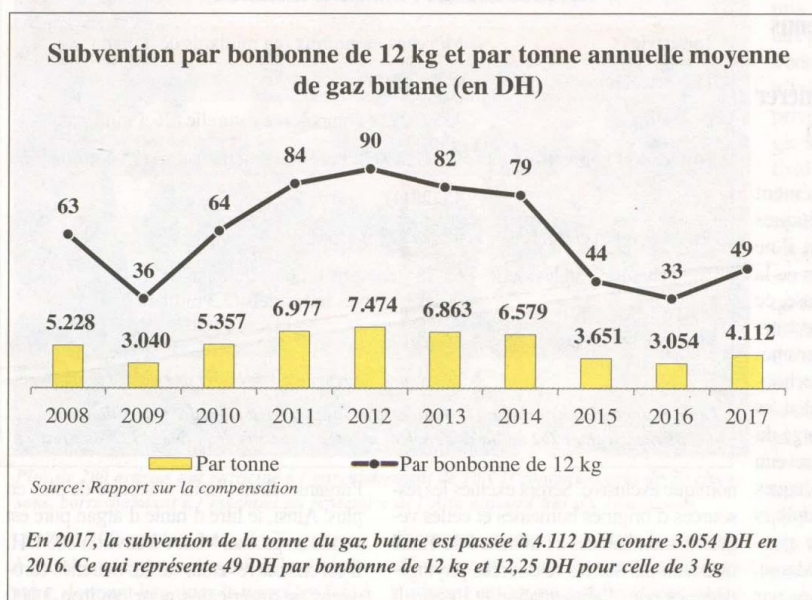
La compensation sous pression du butane

• Plus de 2 milliards de DH depuis le début de l'année

• La charge pour le sucre s'est établie à 414 millions de DH

LE gaz butane et le sucre, les deux produits que le gouvernement continue à subventionner et hésite à toucher, ont coûté 2,5 milliards de DH au budget au cours des deux premiers mois de l'année. Aucun paiement n'est effectué pour l'instant mais cela ne tardera pas puisqu'il faut au moins deux mois pour instruire les dossiers.

La subvention du sucre, qui fait l'objet de plusieurs spéculations sur le timing de sa levée, est restée quasi stable. Une réforme graduelle de la subvention serait écartée pour le moment. Le scénario progressif qui avait été mis en place pour les carburants (la libéralisation du



prix du fioul pour les industriels en premier) est difficilement duplicable. «Le-

ver la subvention sur le sucre granulé destiné aux industriels est une mauvaise idée. Cela se traduira par la coexistence de deux prix, l'un pour le consommateur et l'autre plus cher pour l'industriel. Ce qui pourrait favoriser l'informel, rendrait certains produits moins compétitifs que les importations et pourrait être à l'origine de l'arrêt de certaines industries», redoutent des opérateurs. Pour eux «une réforme globale est la décision la plus sage surtout que les économies sur les dépenses ne seraient pas très importantes, soit quelques millions de dirhams».

Les dépenses de compensation du sucre à fin février (dont la réforme est repoussée aux calendes grecques) s'élèvent à 414 millions de DH. Sur l'année, il est prévu de décaisser 3,5 milliards de DH.

A l'international, l'association internationale du sucre (Iso) estime que les prix du marché mondial sont restés bloqués dans une fourchette relativement étroite. En 2017-2018, la production mondiale de sucre devrait «augmenter fortement de plus de 6% pour atteindre un nouveau record de 178.698 millions de tonnes en raison des gains de production massifs prévus pour la Chine, l'UE et l'Inde, ainsi qu'une production record en Thaïlande». Ce record tiendrait malgré une baisse importante de la production du Brésil où la préférence est à la production de l'éthanol. L'association table sur un excédent commercial mondial significatif de 3.627 millions de tonnes. «Les prix internationaux ne dépendent pas uniquement des conditions climatiques ou de l'état des stocks et de l'offre. Deux autres paramètres

impactent considérablement les tarifs. Il s'agit de la spéculation puisque ce secteur est très prisé par les investisseurs ainsi que le paramètre énergie en particulier si les meuniers au Brésil optent pour la production de l'éthanol. Le cours du sucre reste donc imprévisible», constate un opérateur.

Au niveau local, le taux de couverture de la consommation par la production nationale est sur un trend haussier: il est passé de 20% en 2012 à près de 43% en 2017. Un niveau qui pourrait être maintenu cette année puisque le retard enregistré au départ a été rattrapé sauf pour la région de Melouiya mais dont l'impact ne serait pas important. En tout cas, les récentes pluies sont bénéfiques pour les plantes sucrières, lesquelles sont en phase de croissance.

Pour le gaz butane, la charge de la compensation à fin février dépasse 2 milliards de DH. Après une hausse de 26,4% de la subvention de la tonne en janvier, une légère détente de (1,87) est relevée en février. La Caisse de compensation table aussi sur un recul de 25% de la subvention à la tonne au mois de mars.

Le mauvais ciblage de la subvention

La consommation nationale de gaz butane a doublé entre 2002 et 2016, année où elle s'est établie à 2,26 millions de tonnes. En moyenne, elle croît de 4,1%. L'effort budgétaire en faveur de ce produit ne profite pas uniquement aux ménages qui ne bénéficient que de 38% de la subvention du gaz. Le reste est capté par certains secteurs économiques en particulier de l'agriculture pour laquelle des mesures d'encouragement pour le basculement à l'énergie solaire photovoltaïque pour le pompage de l'eau ont été mises en place.

En attendant la libéralisation du prix du gaz promise par le gouvernement au plus tard en 2020, l'amont de la filière gaz a connu des changements avec la suppression de la procédure spéciale de régulation des importations. Celle-ci est effective depuis 2016. L'intervention de l'Etat se limite ainsi au remboursement des frais de transport du butane en vrac et au soutien du prix au niveau de la distribution. □

K. M.